

Commune de NIVILLAC :
Recueil des Actes Administratifs (RAA)
Conseil municipal du lundi 20 mai 2019

ORDRE DU JOUR

FINANCES

2019D40 : Vote des subventions communales pour 2019

2019D41 : Participation aux frais de fonctionnement des écoles privées et à l'enseignement musical pour 2019

2019D42 : Subvention scolaire 2019 (fournitures arbre de Noël et activités extra-scolaires)

2019D43 : Réalisation d'un emprunt de 100 000 € pour financer les travaux d'aménagement de la Place Saint-Pierre

2019D44 : Renouvellement de la ligne de trésorerie de 500 000 €

2019D45 : Indemnité de gardiennage des églises pour 2019

RESTAURATION MUNICIPALE

2019D46 : Fixation des tarifs des repas pour l'année 2019-2020

2019D58 : Adoption des règlements intérieurs

2019D48 : Participation aux frais de restauration des élèves fréquentant l'école Saint-Michel

INTERCOMMUNALITÉ

2019D59 : Convention de financement avec Arc Sud Bretagne concernant la phase 2 Bretagne Très Haut Débit

2019D50 : Transfert ou non de la compétence « assainissement collectif » à Arc Sud Bretagne à compter du 1^{er} janvier 2020

2019D51 : Transfert ou non de la compétence « eau » à Arc Sud Bretagne à compter du 1^{er} janvier 2020

EAU DU MORBIHAN

2019D52 : Modifications statutaires

ACCUEIL DE LOISIRS

2019D53 : Fixation des tarifs des séjours courts (mini-camps) de l'été 2019

CULTURE

2019D54 : Fixation des tarifs des spectacles pour la saison culturelle 2019 - 2020

2019D55 : Tarifs du CAEM (Ecole de musique) pour l'année 2019-2020

OPÉRATIONS FONCIÈRES

2019D56 : Proposition de donation d'une parcelle au Couédelo par Mme Josette LE CAM

201D57 : Cession d'un domaine public déclassé à Coilly à la SCI JEAMAU en lieu et place de M. Gérard DEAKIN

Publié le 23 mai 2019

Le Maire,

 
Alain GUIHARD